

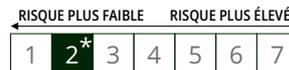
CARMIGNAC PORTFOLIO MERGER ARBITRAGE I EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS



LU2585801090

Reporting mensuel - 30/04/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

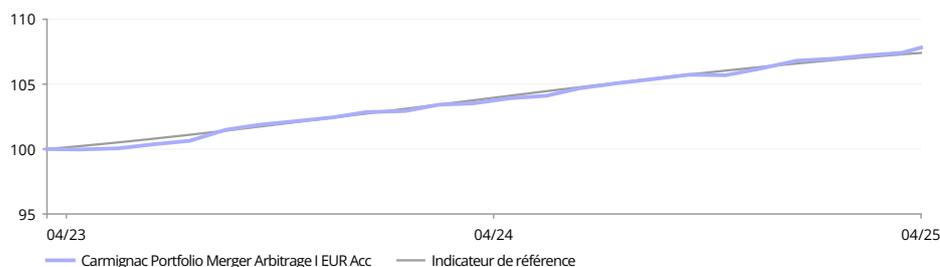
Carmignac Portfolio Merger Arbitrage est un fonds UCITS qui adopte une stratégie d'investissement alternative, visant à tirer profit des anomalies de valorisation (« arbitrage ») des actions en phase de fusion ou d'acquisition. Le fonds investit dans des opérations de fusions-acquisitions annoncées officiellement sur les marchés développés. Le fonds cherche à surperformer son indice de référence sur un horizon d'investissement de 3 ans grâce à une croissance du capital.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)			Performances annualisées (%)	
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	Depuis le 14/04/2023	Depuis le 14/04/2023
I EUR Acc	1.16	0.37	3.93	7.82	3.75
Indicateur de référence	0.88	0.20	3.32	7.41	3.55

PERFORMANCES MENSUELLES (%) (Net de frais)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
2025	0.29	0.37	0.12	0.37	—	—	—	—	—	—	—	—	1.16
2024	0.16	0.19	0.56	0.11	0.24	0.37	0.57	0.31	0.20	0.06	0.27	0.68	3.79
2023	—	—	—	0.06	-0.08	0.20	0.28	0.64	0.56	0.35	0.31	0.33	2.69

VAR

Var du Fonds 2.5%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille taux	0.1%
Derivés actions	-0.9%
Derivés devises	1.2%
Liquidités et Autres	0.0%
Total	0.4%

Performances brutes mensuelles



F. Cretin-Fumeron



S. Dieudonné

CHIFFRES CLÉS

Exposition Merger Arbitrage ⁽¹⁾	46.6%
Number of Strategies	45
Liquidités et Autres	60.7%
Taux d'exposition nette actions	32.9%

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 13:30 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 14/04/2023
Actifs sous gestion du Fonds : 25M€ / 29M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 14/04/2023
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 25M€
VL (part) : 107.82€
Catégorie Morningstar™ : Alt - Event Driven

GÉRANT(S) DU FONDS

Fabienne Cretin-Fumeron depuis le 14/04/2023
 Stéphane Dieudonné depuis le 14/04/2023

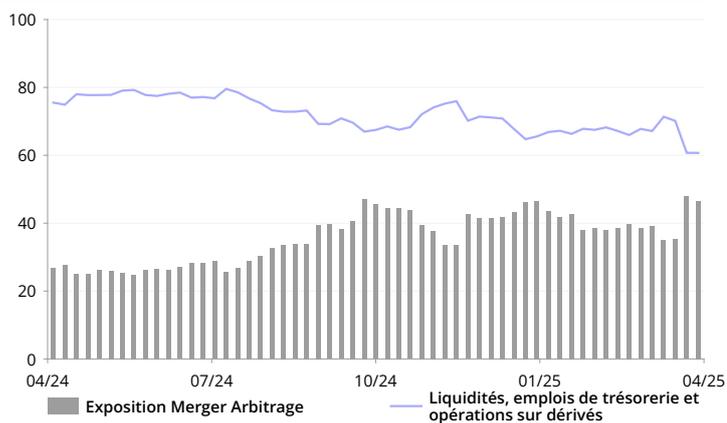
INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

€STR capitalisé index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

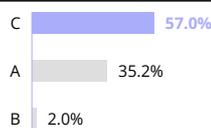
CARMIGNAC PORTFOLIO MERGER ARBITRAGE | EUR ACC

EXPOSITION MERGER ARBITRAGE (%) ⁽¹⁾

PRINCIPALES POSITIONS - MERGER ARBITRAGE

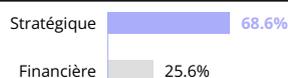
Nom	Pays	Secteur / Notation	%
HESS CORP	Etats-Unis	Energie	3.7%
CHAMPIONX CORP	Etats-Unis	Energie	3.2%
ENSTAR GROUP LTD	Etats-Unis	Finance	3.2%
ANSYS INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.2%
KELLANOVA	Etats-Unis	Biens de Consommation de Base	2.1%
FRONTIER COMMUNICATIONS PARENT INC	Etats-Unis	Communication	2.0%
COVESTRO AG	Allemagne	Matériaux	1.8%
INTERNATIONAL DISTRIBUTION SERVICES PLC	Royaume-Uni	Industrie	1.6%
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	Etats-Unis	Finance	1.5%
BEACON ROOFING SUPPLY INC	Etats-Unis	Industrie	1.4%
Total			22.8%

NIVEAU DE RISQUE



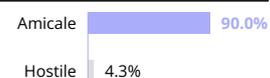
Poids rebasés

TYPES DE STRATÉGIE



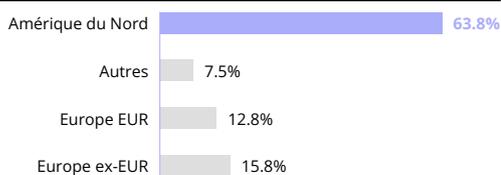
Poids rebasés

NATURE DE STRATÉGIE



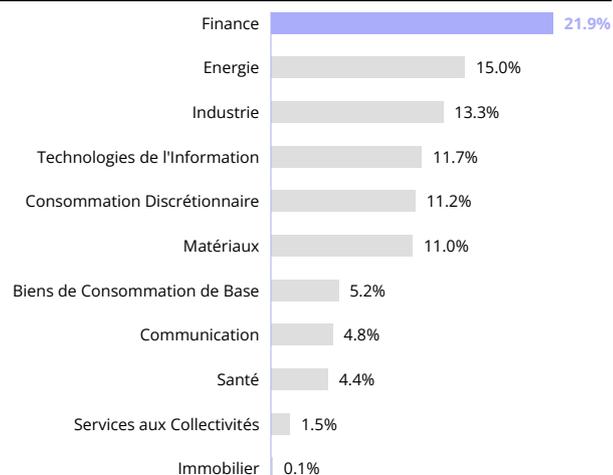
Poids rebasés

EXPOSITION LONGUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Poids rebasés

EXPOSITION LONGUE PAR SECTEUR



Poids rebasés

PRINCIPALES FUSIONS ET ACQUISITIONS DU MOIS

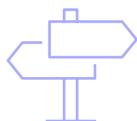
Objectif	Acquéreur	Secteur	Taille (M€)	Pays
BALOISE HOLDING AG	HELVETIA HOLDING AG	Finance	8866	Suisse
BANCA GENERALI SPA	MEDIOBANCA BANCA DI CREDITO FINANZIARIO SPA	Finance	6177	Italie
SPRINGWORKS THERAPEUTICS INC	MERCK KGAA	Santé	2714	Etats-Unis
DELIVEROO PLC	DOORDASH INC	Consommation Discrétionnaire	2684	Royaume-Uni
ASSURA PLC	KKR & CO INC, STONEPEAK PARTNERS LP	Immobilier	1855	Royaume-Uni

(1) Somme des expositions actions longues du portefeuille, les positions servant de couverture sont exclues

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Dans la continuité du mois de mars, avril a été complexe à gérer. La plupart des classes d'actifs finissent en territoire légèrement négatif dans un environnement de volatilité élevé. Dans ce contexte, la stratégie de « merger arbitrage » a une fois de plus montré sa résilience. L'indice HFRX Merger Arbitrage a montré une performance positive mensuelle de +0,51% (en dollar américain).
- Quelques décotes se sont montrées toutefois un peu plus volatiles que la moyenne. Notamment le rachat de Spirent Communications par l'américain Viavi Solutions qui reste dans l'attente de l'accord de l'antitrust chinois.
- Même si la Chine affirme continuer son processus d'évaluation des opérations sereinement, le marché craint une opposition liée aux récentes tensions politiques. Ces mêmes craintes affectent l'opération Ansys/Synopsis. Par ailleurs, les opérations en cours de challenge par les autorités américaines, comme Surmodics, ont été également plus volatiles dans le contexte de marché incertain.
- Malgré le contexte économique et politique incertain, il est important de souligner la présence de surenchères. Nous avons bénéficié de l'amélioration de l'offre du « private equity » H.I.G. Capital sur Converge Technology suite à l'intérêt d'une tierce partie et, également, de l'amélioration du prix offert par Equinox Gold sur Calibre Mining.
- Une vingtaine d'opérations sont arrivées à terme, ce qui a contribué au resserrement de l'ensemble des autres décotes.
- Les incertitudes liées à la guerre tarifaire lancée par l'administration Trump ont freiné l'activité M&A aux États-Unis notamment. Seules treize opérations ont été annoncées, dont huit en Europe et une en Asie
- Il nous semble également important de souligner de possibles changements réglementaires aux États-Unis avec la proposition de loi « One Agency Act ». Cette dernière vise à consolider le pouvoir de l'application des lois antitrust fédérales au sein du département de la Justice (DOJ), ce qui pourrait potentiellement affecter les entreprises impliquées dans des fusions et acquisitions (M&A) ou sous enquête ou litige de la Federal Trade Commission (FTC).
- Les partisans de cette loi soutiennent que la double surveillance par la FTC et le DOJ est redondante et inefficace. Le « One Agency Act » transférerait le pouvoir d'application des lois antitrust uniquement au DOJ, supprimant la capacité de la FTC à tenter des actions en vertu de la section 5 de la loi FTC, qui traite des méthodes de concurrence déloyales.
- Cela pourrait réduire la portée des comportements anticoncurrentiels pouvant être poursuivis par le gouvernement fédéral. Il s'agit d'une proposition de loi, et il demeure d'importants obstacles à sa mise en place.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds a affiché une performance positive au cours du mois.
- Les principaux contributeurs positifs à la performance sont : Calibre Mining, Converge Technology, Discover Financial et ChampionX.
- Les principaux contributeurs négatifs à la performance sont : Surmodics, Spirent et Ansys.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Le taux d'investissement du Fonds est de 47%, en hausse par rapport au mois précédent.
- Avec 45 positions en portefeuille, la diversification reste satisfaisante.
- 2025 continue de s'annoncer sous de bien meilleurs auspices que 2024 grâce à un environnement antitrust plus favorable à l'activité M&A, et ce, au niveau mondial : changement d'administration aux États-Unis suite à l'élection de Donald Trump ; publication du rapport Draghi en Europe recommandant l'émergence de champions nationaux pour faire face à la concurrence mondiale ; régulateur au Royaume-Uni poussé par la classe politique à privilégier l'activité économique ; marché japonais qui poursuit son ouverture aux capitaux étrangers.
- La baisse des taux devrait également représenter un moteur de l'activité M&A dans les trimestres à venir.
- Néanmoins, l'instabilité liée à la guerre tarifaire lancée par l'administration Trump et aux tensions géopolitiques freine la reprise de l'activité qui est moins soutenue que nous l'espérons.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions actions;
- L'univers actions du Compartiment est activement réduit.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	50
Nombre d'émetteurs notés	50
Taux de couverture	100.0%

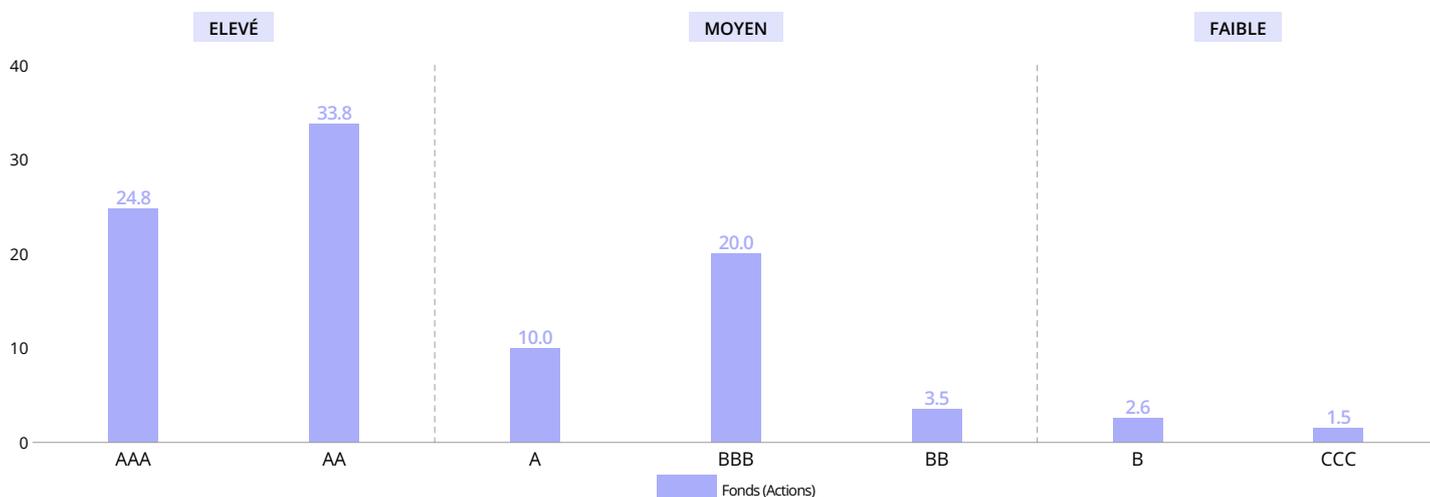
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Merger Arbitrage I EUR Acc A

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 69.3%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	3.9%	AAA
HESS CORP	3.7%	AAA
INNERGEX RENEWABLE ENERGY INC	0.7%	AAA
ANDLAUER HEALTHCARE GROUP INC	0.6%	AAA
SOCIT GNRAL SA	3.9%	AA

Source: MSCI ESG

GLOSSAIRE

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Merger Arbitrage Type/Nature : Chaque titre investi est analysé pour déterminer si l'accord de l'acheteur est stratégique ou financier et si l'accord est hostile ou amical.

Risque de Merger Arbitrage : Le niveau de risque de chaque opération du portefeuille d'actions longues du portefeuille est évalué pour déterminer le risque d'échec de l'opération. Les notations sont basées sur notre méthodologie interne et notées entre A et C, où A est le moins risqué et C le plus risqué.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	14/04/2023	CARMAEA LX	LU2585800795	Max. 1%	Max. 1%	—	0.92%	0.19%	20%	—
F EUR Acc	14/04/2023	CARMRFE LX	LU2585800878	Max. 0.8%	—	—	0.75%	0.19%	20%	—
I EUR Acc	14/04/2023	CARARIE LX	LU2585801090	Max. 0.8%	—	—	0.61%	0.19%	20%	EUR 10000000

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE D'ARBITRAGE :** L'arbitrage vise à tirer profit de ces différences de prix (par exemple, sur les marchés, les secteurs, les titres, les devises). En cas d'évolution défavorable de l'arbitrage, un investissement peut perdre sa valeur et engendrer une perte pour le Compartiment. **RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT :** Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable.

LIQUIDITÉ : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.